



Fiche Indicateurs

Axe 2 - Objectif programme 3

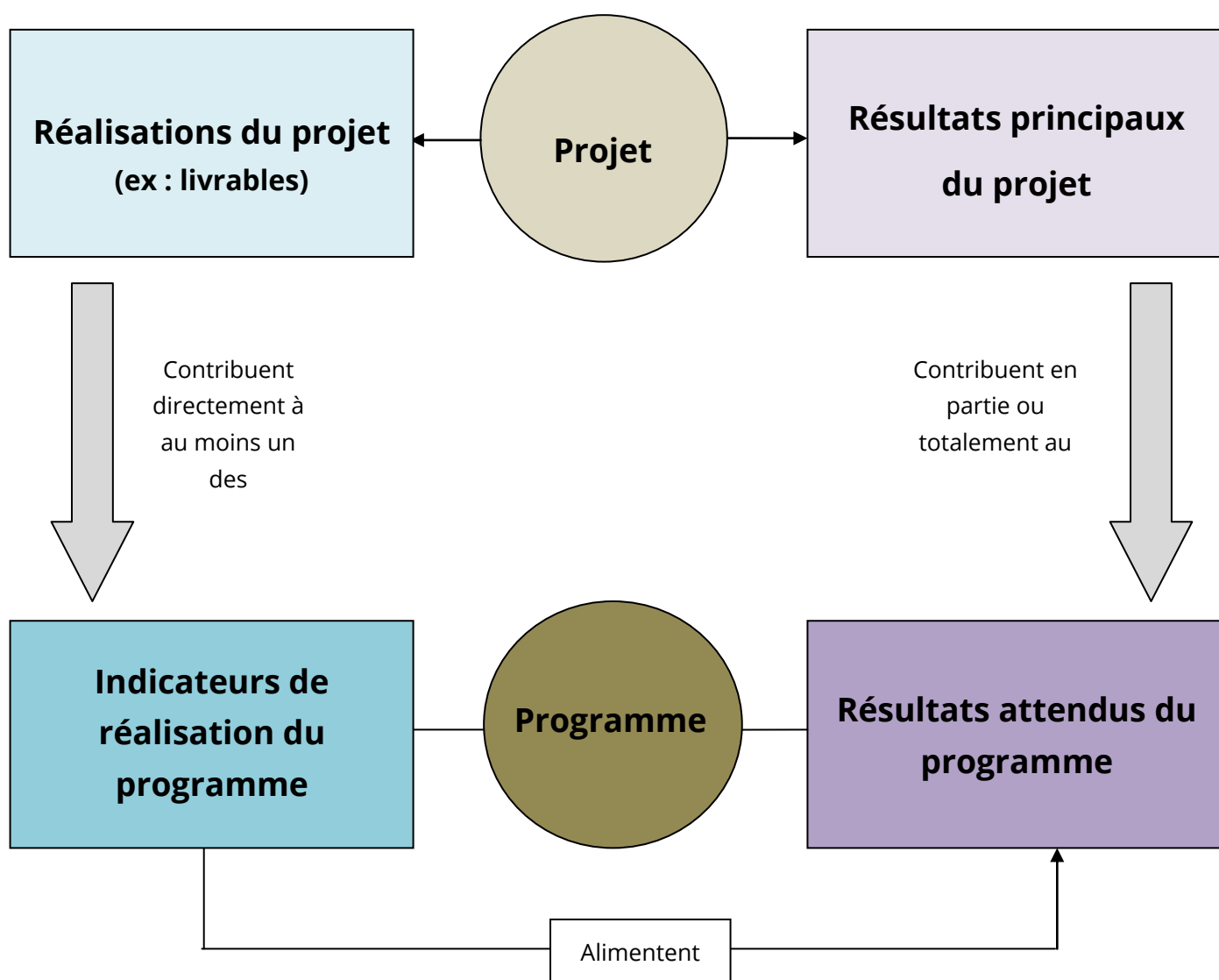
**Créer, valoriser et mutualiser conjointement
des dispositifs de développement et
d'accompagnement des PME à l'accès
aux marchés**

Fiche Indicateurs : axe 2

INTERREG 5 ET SA LOGIQUE D'INTERVENTION

Dans les règlements pour la programmation 2014-2020, la Commission européenne met l'accent sur la logique d'intervention des programmes et sur l'importance de la sélection des indicateurs de résultat et de réalisation afin de mesurer et assurer le suivi des changements prévus sur le territoire de coopération. La logique d'intervention des programmes telle que décrite par la Commission est présentée dans le schéma suivant :


Dans le cadre de l'objectif programme sélectionné par le projet :



Fiche Indicateurs : axe 2

Afin d'être en phase avec les exigences des nouveaux règlements, le changement d'approche dans la logique d'intervention se traduit dans le programme France-Wallonie-Vlaanderen par un renforcement des liens entre les réalisations des **projets** et les indicateurs de réalisation et de résultat du **programme**.

Le tableau ci-dessous décrit la logique d'intervention du programme et le lien entre indicateurs projet et indicateurs programme pour cet objectif programme.



Indicateurs et réalisations du projet		Indicateurs de réalisation du programme		Indicateur de résultat du programme
Réalisations principales attendues du projet : elles doivent être exprimées de façon quantifiable dans les modules de travail	Les indicateurs de réalisation du projet contribuent à au moins un indicateur de réalisation du programme	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Le projet doit viser à contribuer à l'indicateur de résultat du programme par l'intermédiaire des réalisations du projet	Valeur ajoutée brute aux prix de production
		Nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien		
		Augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien		
		Nombre de personnes touchées par des actions d'accompagnement à l'entrepreneuriat mises en œuvre grâce au programme		
		Nombre de participants à des initiatives locales communes en matière d'emploi et à des formations communes		
		Nombre d'actions d'accompagnement en transfrontalier favorisant la mobilité et la formation des publics cibles		
		Nombre de sessions de formation conjointes		

Fiche Indicateurs : axe 2

INDICATEURS DE RÉSULTAT

1. Rappel de l'objectif programme

Créer, valoriser et mutualiser conjointement des dispositifs de développement et d'accompagnement des PME à l'accès au marché.

2. Indicateur de résultat

Afin d'accompagner au mieux les démarches d'innovation des PME dans le cadre du Programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen, l'indicateur de résultat auquel les projets doivent contribuer est **la valeur ajoutée brute aux prix de production**.

Les détails techniques et pratiques concernant cet indicateur sont repris dans la fiche synthétique ci-dessous :

Titre indicateur	Valeur ajoutée brute aux prix de production
Type d'indicateur	Résultat
N° de l'indicateur	RI3
Étendue	Il s'agit ici de mesurer l'impact économique généré par le soutien apporté aux PME dans le cadre des projets.
Collecte des données	Collecte au niveau du programme. Les informations proviendront directement d'Eurostat, les opérateurs ne doivent dès lors pas collecter l'information.
Valeur de base et hypothèse de calcul	Valeur Eurostat 2011 : 278.856,10 millions d'euros
Valeur cible au niveau programme	284.000 millions d'euros

Fiche Indicateurs : axe 2

INDICATEURS DE RÉALISATION

Les indicateurs de réalisation du programme sont en lien direct avec les réalisations du projet et permettent d'établir un lien avec les résultats visés par programme. **Chaque projet doit donc contribuer à au moins un indicateur de réalisation de l'objectif programme sélectionné.**

1. Indicateur de réalisation

Titre indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien
Type d'indicateur	Réalisation
N° de l'indicateur	CO 01
Étendue	Par « soutien », on entend l'action allant au-delà de la simple information/sensibilisation. Sont comptabilisées ici les entreprises ayant bénéficié d'un soutien <u>direct</u> . Il s'agira de conseil personnalisé, d'accompagnement individualisé, de formation, de mise en réseau,
Collecte des données	Collecte au niveau du projet Les entreprises sont répertoriées (à partir de leur numéro d'entreprise) par les opérateurs du projet et sont enregistrées dans une base de données cumulative disponible lors de l'encodage des rapports d'activité afin d'éviter les doubles comptages. Les listes d'entreprises ne pourront être utilisées qu'à des fins statistiques par le programme.
Valeur cible au niveau programme	1000 entreprises uniques soutenues par les projets du programme sur l'ensemble de la zone.

Fiche Indicateurs : axe 2

Titre indicateur	Nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien
Type d'indicateur	Réalisation
N° de l'indicateur	CO 05
Étendue	Par « soutien », on entend l'action allant au-delà de la simple information/sensibilisation. Il s'agira de conseil personnalisé, d'accompagnement individualisé, de formation, de mise en réseau,... Sont comptabilisées les entreprises naissantes ou nouvelles (créées dans les 3 ans précédant le début du projet) ayant bénéficié d'un soutien direct (autre que financier) en vue de leur création ou de leur développement.
Collecte des données	Collecte au niveau du projet Les entreprises sont répertoriées (à partir de leur numéro d'entreprise) par les opérateurs du projet et sont enregistrées dans une base de données cumulative afin d'éviter les doubles comptages. Les listes d'entreprises ne pourront être utilisées qu'à des fins statistiques par le programme.
Valeur cible au niveau programme	100 nouvelles entreprises soutenues par les projets du programme sur l'ensemble de la zone.

Titre indicateur	Augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien
Type d'indicateur	Réalisation
N° de l'indicateur	CO 08
Étendue	Il s'agit de comptabiliser les emplois créés dans les entreprises soutenues par le projet financé par le programme.
Collecte des données	Collecte au niveau du projet Les personnes ayant bénéficié de la création d'un emploi sont comptabilisées par les opérateurs du projet.
Valeur cible au niveau programme	200 emplois créés.

Fiche Indicateurs : axe 2

Titre indicateur	Nombre de personnes touchées par des actions d'accompagnement à l'entrepreneuriat mises en œuvre grâce au programme
Type d'indicateur	Réalisation
N° de l'indicateur	SO 03
Étendue	Il s'agit de comptabiliser exclusivement les individus participant <u>de manière active</u> aux actions d'accompagnement à l'entrepreneuriat (par exemple : rendez-vous personnalisé pour le montage de projets, rencontres avec des investisseurs, ...). Les personnes ne s'inscrivant pas dans une démarche dynamique <u>ne sont pas comptabilisées</u> (ex. : participation à une séance d'information).
Collecte des données	Collecte au niveau du projet Les personnes sont comptabilisées par les opérateurs du projet et sont enregistrées (à partir de leur numéro de registre national) dans une base de données cumulative afin d'éviter les doubles comptages. Les listes de ces bénéficiaires ne pourront être utilisées qu'à des fins statistiques par le programme.
Valeur cible au niveau programme	500 personnes accompagnées.

Fiche Indicateurs : axe 2

2. Indicateurs de réalisation pour les projets intégrant un volet emploi/mobilité transfrontalière/formation

Les projets s'inscrivant totalement ou partiellement dans l'objectif de formation au niveau de cet objectif programme doivent contribuer à au moins un des trois indicateurs de réalisation suivants :

Titre indicateur	Nombre d'actions d'accompagnement en transfrontalier favorisant la mobilité et la formation des publics cibles
Type d'indicateur	Réalisation (transversal)
N° de l'indicateur	SO 01
Étendue	<p>On entend par « action » d'accompagnement, une opération ayant un impact notable et mesurable sur l'amélioration de la mobilité et la formation des publics-cibles. L'action à comptabiliser doit apporter un soutien concret ou des compétences additionnelles aux bénéficiaires (coaching, formation sur les spécificités législatives de l'autre pays, développement du potentiel « marché, mise en place de filières, ...)</p> <p>L'accompagnement prévu dans les actions doit se traduire par un suivi actif du public-cible. Les publics-cibles visés sont prioritairement les (futurs) chefs d'entreprises, artisans, commerçants, auto-entrepreneurs, ... et leurs employés ainsi que les demandeurs d'emploi.</p>
Collecte des données	<p>Collecte au niveau projet</p> <p>Identification dans la fiche projet des actions contribuant à cet indicateur. Les actions sont comptabilisées une fois terminées dans le Rapport d'Activités.</p>
Valeur cible au niveau programme	20 actions dans le cadre de cet objectif programme.

Fiche Indicateurs : axe 2

Titre indicateur	Nombre de sessions de formation conjointes
Type d'indicateur	Réalisation
N° de l'indicateur	SO 02
Étendue	Sont comptabilisées pour cet indicateur uniquement les sessions de formation créées et mises en place conjointement par les partenaires du projet à destination des PME, TPE,
Collecte des données	Collecte au niveau projet Les opérateurs comptabilisent les sessions de formation créées et mises en place conjointement . Une session de formation sera comptabilisée plusieurs fois dès lors qu'elle est destinée à des participants différents.
Valeur cible au niveau programme	150 sessions conjointes organisées sur la zone.

Titre indicateur	Nombre de participants à des initiatives locales communes en matière d'emploi et à des formations communes
Type d'indicateur	Réalisation
N° de l'indicateur	CO 44
Étendue	Il s'agit de comptabiliser les personnes participant de manière active (ce qui exclut les personnes recevant une simple information) à des actions concernant l'emploi et/ou des formations communes. Les personnes ne s'inscrivant pas dans une démarche participative ne sont pas comptabilisés.
Collecte des données	Collecte au niveau du projet Les bénéficiaires sont comptabilisés par les opérateurs du projet et sont enregistrés à partir de leur numéro national / numéro de sécurité sociale dans une base de données cumulative afin d'éviter les doubles comptages. Les listes de bénéficiaires ne seront utilisées uniquement à des fins statistiques par le programme.
Valeur cible au niveau programme	750 participants à des actions communes en matière d'emploi et/ou de formation.

Fiche Indicateurs : axe 2

INDICATEURS ET RÉALISATIONS PROJET

Le troisième volet de la logique d'intervention du programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen consiste à lier les indicateurs de réalisation du programme sélectionnés à des indicateurs projets ou à des réalisations du projet.

Il convient donc que les opérateurs définissent au minimum deux indicateurs projet dont les intitulés établissent un lien clair avec au moins un des indicateurs de réalisation du programme dans le cadre de l'objectif programme sélectionné.

Il s'agit là d'une démarche permettant aux opérateurs d'établir des objectifs chiffrés liés à leurs actions afin d'atteindre les valeurs cibles fixées par le programme.

EXEMPLES

- Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien direct afin de s'inscrire dans une démarche éco-responsable
- Nombre d'entreprises de l'économie sociale et solidaire bénéficiant d'un soutien au travers des projets.
- Nombre d'actions d'accompagnement à l'entrepreneuriat transfrontalier.
- Nombre d'entreprises accompagnées dans leur reprise ou leur transmission.
- Nombre de bénéficiaires issus des PME bénéficiant des actions de formation.
- Nombre de bénéficiaires issus des PME bénéficiant des actions liées à la mobilité transfrontalière.
- ...